AMF-UMOA
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UN MARCHÉ OBLIGATAIRE SUR LE MARCHÉ FINANCIER REGIONAL DÉDIÉ AUX PME DE LA ZONE UEMOA

Abidjan, le 1er octobre 2024 – s'est tenue dans les locaux de l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA), la cérémonie de lancement officiel de l'étude de faisabilité pour la création d'un marché obligataire sur le Marché Financier Régional dédié aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) de la zone UEMOA. Cette cérémonie, présidée par Monsieur Badanam PATOKI, Président de l'AMF-UMOA, a vu la participation du Représentant de l'Ambassade d'Espagne en Côte d'Ivoire, du Directeur Général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), du Représentant du Directeur Général du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) et du Directeur du Cabinet Analistas Financieros Internacionales (Afi).

Cette étude est financée par un don du Gouvernement Espagnol, via l'Instituto de Crédito Oficial (ICO), d'un montant de trois cent quarante-sept mille cinq cent seize (347 516) Euros, soit environ deux vingt-huit millions (228 000 000) de FCFA.

L'étude, qui sera réalisée par le Cabinet Afi dans un délai de six (6) mois, a pour objectif de proposer aux PME de la zone UEMOA des solutions de financement complémentaires aux outils déjà existants sur le marché financier, adaptées à leurs spécificités. En effet, les PME représentent un pilier fondamental du développement économique et de la création d'emplois dans les pays de l'UEMOA. L'amélioration de leur accès au financement est donc une priorité pour les plus Hautes Autorités de l'Union.

Badanam PATOKI, Président de l'AMF-UMOA

"*Cet accord de financement non remboursable de l'Etat espagnole d'un montant de 347 516 €, permettra à terme de mieux canaliser et couvrir davantage les besoins de financement des PME, à l'effet d'avoir un impact positif significatif en termes de croissance économique et d'emploi, compte tenu du rôle moteur que jouent les PME dans les économies de la région*".

A propos de l'AMF-UMOA

L'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA est l'Organe de régulation du Marché Financier Régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Elle a été créée le 3 juillet 1996 par une Convention signée entre les huit (08) Etats membres de l'Union : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Son siège est situé à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

L'AMF-UMOA a pour mission principale de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières ainsi que dans tout autre placement donnant lieu à une procédure d'appel public à l'épargne dans l'ensemble des Etats membres de l'Union.

Elle est organisée en collège, une Instance collégiale présidée par un Président nommé par le Conseil des Ministres de l'Union. Sur le plan opérationnel, le Secrétaire Général assure la direction des services administratifs et opérationnels du Secrétariat Général de l'Organe.

https://www.amf-umoa.org

A propos de ICO

L'Institut officiel de crédit (en espagnol : Instituto de Crédito Oficial) (ICO) est une banque publique ayant la forme juridique d'une personne morale de droit public rattachée au ministère des Affaires économiques et de la Transformation numérique (Ministerio de Asuntos Económicos y Transformación Digital) par l'intermédiaire du secrétariat d'État à l'Économie et au Soutien aux entreprises (Secretaría de Estado de Economía y Apoyo a la Empresa). Il a été créé en 1962 sous le nom d'Institut de crédit à moyen et long terme (Instituto de Crédito a Medio y Largo Plazo) pour coordonner et de contrôler les banques publiques. L'institut a pour objectif de contribuer au développement de la société dans des domaines liés à l'activité du Groupe ICO en promouvant la connaissance, à vocation internationale et sur deux axes : l'économie et l'art contemporain.
https://www.ico.es/web/ico_en/ico/home

Pour plus d'information, contactez :

AMF-UMOA

Evrard GNAHORE
Chargé de Communication
evrard.gnahore@amf-umoa.org